Octobre 2020

Élection CA
= du 7 au 10 décembre =
AGIR
à vos côtés

PRIMES COLIS

UN AVENANT SANS REVALORISATION, POUR FO C'EST NON !

L'engagement de Force Ouvrière dans la négociation d'un avenant à accord doit permettre la prise en compte des nouvelles réalités liées notamment aux augmentations de trafic, de cadence....

POUR RAPPEL

- FO a négocié âprement le montant du Challenge en 2017 et 2018 :
  ☑ 550 € contre 250€ auparavant.

- FO a obtenu que le « sur-Bonus » pour les Services Clients soit intégré au Bonus du 4ème trimestre et que l'ADV, la Facturation et le Recouvrement ne perdent pas le Bonus (alors que c'était bien prévu au début de la négociation).

En 2020, FO a revendiqué une « Prime Covid » de 1000 €, la direction a péniblement octroyé 300 € mais soumis à des conditions de présence, en pénalisant notamment la prise de jours de CA qu'elle avait elle-même incité à poser via les RH et managers.

Au vu de la 2ème Peak Période du printemps 2020 (voir notre tract « c'est Noël sans les cadeaux ») FO a revendiqué une prime Challenge bis de 550 € :

REFUS DE LA DIRECTION

Le 16 septembre 2020, FO a revendiqué un avenant à l'accord «Primes Colis» en réclamant une revalorisation à 700 € minimum pour 2020 versus 550 € :

REFUS DE LA DIRECTION

Alors que le président P. Wahl sur BFM indiquait :

«La chute brutale du courrier a entraîné une perte de 1 milliard de chiffre d'affaires au 1er semestre sur l'activité courrier et ce ne sera pas loin du double sur l'année», prévient Philippe Wahl, Président du Groupe La Poste.
Mais ces mauvais résultats vont être compensés par une autre activité du groupe: la livraison de colis. *«On a gagné des parts de marchés en France et à l'international»* met en balance le Président. *«Entre Colissimo, la marque leader, Chronopost et DPD, le groupe concentre les deux tiers des parts de marché et cela c'est renforcé pendant la crise»*, insiste-t-il.

EN CONCLUSION

Compte-tenu de l'absence de reconnaissance financière de l'investissement du personnel dans cette période d'augmentation inédite du volume colis et du chiffre d'affaires, FO Com ne signe pas l'avenant proposé.

Précisons que FO s'est assuré et l'avait d'ailleurs fait mentionner dans l'accord de 2017, que l'usage du Challenge (et du Bonus pour les services Clients) perdurerait même après la fin dudit accord.

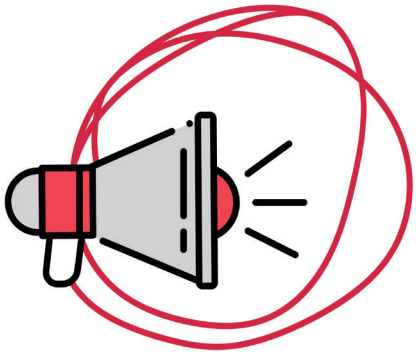

FO CONTINUE DE REVENDIQUER :

- Le 13ème mois pour tous, comme à Viapost ;
- Le Bonus sans condition ;
- Le Challenge revalorisé et proratisé ;
- Le Challenge pour les Services Clients du Colis ;
- Le Bonus et le Challenge pour les tournées dédiées Colis dans les PDC et PPDC.

Élection CA, du 7 au 10 décembre, *je vote FO Com*

Plus d'infos sur notre site

Suivez-nous